

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 février 2015

Président : François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BÉROCHE, M. Philippe BENASSAYA, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MÉNÉ, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, Mme Géraldine LARDENNOIS (pouvoir de M. Marc TOURELLE), M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de Mme Francine BOBET), M. Bernard DEBAIN, M. Frédéric BUONO-BLONDEL (sauf délibération n°2015-02-02), M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BÉBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY (pouvoir de Mme Emmanuelle de CRÉPY à partir de la délibération n°2015-02-02), Mme Florence MELLOR (pouvoir de Mme Marie BOËLLE), M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Benoît de SAINT SERNIN (sauf délibération n°2015-02-08), M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Jean-Michel ISSAKIDIS), Mme Jane-Marie HERMANN (pouvoir de Mme Marie DENAISON).

Absents excusés :

M. Marc TOURELLE (pouvoir à Mme Géraldine LARDENNOIS)
Mme Francine BOBET (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY)
Mme Sonia BRAU
Mme Marie BOËLLE (pouvoir à Mme Florence MELLOR)
Mme Emmanuelle de CRÉPY (pouvoir à M. François-Xavier BELLAMY à partir de la délibération n°2015-02-02)
M. Laurent DELAPORTE
Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN
M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir à M. Olivier LEBRUN)
Mme Marie DENAISON (pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN).

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 3 février 2015

Date d'affichage de la convocation : 3 février 2015

Nombre de conseillers en exercice : 64

Nombre de membres présents : 54

Nombre de pouvoirs : 6

N° de l'ordre du jour :

2015.02.05 : Désignation de représentants communautaires au sein des Conseils d'administration des collèges et lycées publics du territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

□ M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'éducation, et notamment les articles L.421-2, R.421-14 et R.421-16 fixant la composition des Conseils d'administration des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ) ;

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article R.421-33 fixant les modalités de désignation des représentants des collectivités territoriales au sein de ces Conseils d'administration ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu le décret n°2014-1236 du 24 octobre 2014 relatif à la composition du Conseil d'administration des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ).

Les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ), soit 15 collèges et 12 lycées sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, sont administrés par un Conseil d'administration (CA).

Le CA est chargé notamment de fixer les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative, d'adopter le projet d'établissement, le règlement intérieur, de donner son avis sur les mesures annuelles de création et de suppression de sections, d'options et de formations complémentaires.

Or, suite à l'adoption de la loi du 27 janvier 2014, la composition de ce CA a été modifiée par le décret du 24 octobre 2014.

En outre, et conformément aux dispositions combinées des articles L.421-2, R.421-14 et R.421-16 du Code de l'éducation telles que modifiées par le décret ci-dessus, chaque CA des collèges et lycées présents sur le territoire communautaire doit désormais comprendre en son sein :

- Pour les collèges de plus de 600 élèves et lycées, 30 membres dont 1 représentant de Versailles Grand Parc qui dispose à cet effet d'une voix délibérative ;
- Pour les collèges de moins de 600 élèves, cette représentation est ramenée à 24 membres parmi lesquels figure obligatoirement 1 représentant de Versailles Grand Parc. Ce dernier n'intervient, en revanche, qu'à titre consultatif.

Au regard des éléments exposés ci-dessus, et suivant l'article R.421-33 du Code de l'éducation, il appartient à l'assemblée délibérante de Versailles Grand Parc de

désigner les représentants titulaires appelés à siéger au sein des CA des EPLE situés sur son ban.

Un représentant suppléant sera également nommé dans les mêmes conditions au côté de chaque représentant titulaire. Celui-ci siègera au CA en cas d'empêchement du représentant titulaire.

Se porte(nt) candidat(e)s :

Type d'EPL	Nom de l'EPL	Commune	Titulaire	Suppléant
Collège 593 élèves	Mozart	Bois d'Arcy	XX XX	XX XX
Collège 624 élèves	Martin Luther King	Buc	XX XX	XX XX
Collège 338 élèves	Franco Allemand	Buc	XX XX	XX XX
Lycée général 384 élèves	Franco Allemand	Buc	XX XX	XX XX
Collège 521 élèves	Descartes	Fontenay-le- Fleury	XX XX	XX XX
Collège 586 élèves	Victor Hugo	La Celle Saint- Cloud	XX XX	XX XX
Collège 428 élèves	Pasteur	La Celle Saint- Cloud	XX XX	XX XX
Lycée général et technologique 1 077 élèves	Pierre Corneille	La Celle Saint- Cloud	XX XX	XX XX
Lycée professionnel 239 élèves	Lucien René Duchesne	La Celle Saint- Cloud	XX XX	XX XX
Lycée professionnel 283 élèves	Colbert	La Celle Saint- Cloud	XX XX	XX XX
Collège 843 élèves	Charles Peguy	Le Chesnay	XX XX	XX XX
Lycée professionnel 509 élèves	Jean Moulin	Le Chesnay	XX XX	XX XX
Collège 748 élèves	Jean-Baptiste de la Quintinye	Noisy-le-Roi	XX XX	XX XX
Collège 660 élèves	Jean Racine	Saint-Cyr l'Ecole	XX XX	XX XX
Lycée professionnel 387 élèves	Jean Perrin	Saint-Cyr l'Ecole	XX XX	XX XX

Lycée général 741 élèves	Mansart	Saint-Cyr l'Ecole	XX XX	XX XX
Collège 325 élèves	De Clagny	Versailles	XX XX	XX XX
Collège 487 élèves	Raymond Poincaré	Versailles	XX XX	XX XX
Collège 606 élèves	Hoche	Versailles	XX XX	XX XX
Collège 632 élèves	Pierre de Nolhac	Versailles	XX XX	XX XX
Collège 877 élèves	Jean Philippe Rameau	Versailles	XX XX	XX XX
Lycée général 1 939 élèves	Hoche	Versailles	XX XX	XX XX
Lycée général et technologique 1 360 élèves	La Bruyère	Versailles	XX XX	XX XX
Lycée polyvalent 1 763 élèves	Jules Ferry	Versailles	XX XX	XX XX
Lycée professionnel 524 élèves	Jacques Prévert	Versailles	XX XX	XX XX
Lycée général et technologique 1 618 élèves	Marie Curie	Versailles	XX XX	XX XX
Collège 678 élèves	Jean Racine	Viroflay	XX XX	XX XX

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) *de procéder au scrutin public à la désignation des représentants titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des Conseils d'administration des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement présents sur le territoire communautaire ;*
- 2) *de désigner les représentants suivants :*

00 0000 0000 0000 0000 0000
00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00

0000 00 00 00 00 00 00 00 00 00
0000 00 00 00 00 00 00 00 00 00
0000 00 00 00 00 00 00 00 00 00

Type d'EPL	Nom de l'EPL	Commune	Titulaire	Suppléant
Collège 593 élèves	Mozart	Bois d'Arcy	M. Philippe BENASSAYA	Mme Agnès BENELLI- SOARES
Collège 624 élèves	Martin Luther King	Buc	M. Jean-Marc LE RUDULIER	Mme Françoise GAULIER
Collège 338 élèves	Franco Allemand	Buc	Mme Caroline DOUCERAIN	Mme Isabelle MONMOUSSEAU
Lycée général 384 élèves	Franco Allemand	Buc	Mme Juliette ESPINOS	M. Rémy JOURDAN
Collège 521 élèves	Descartes	Fontenay-le- Fleury	Mme Pascale RENAUD	Mme Anne- Sophie BODARWE
Collège 586 élèves	Victor Hugo	La Celle Saint- Cloud	Mme Florence NAPOLY	Mme Agnès THÉARD
Collège 428 élèves	Pasteur	La Celle Saint- Cloud	Mme Florence NAPOLY	Mme Anne- Sophie MARADEIX
Lycée général et technologique 1 077 élèves	Pierre Corneille	La Celle Saint- Cloud	M. Pierre SOUDRY	M. Georges LEFÉBURE
Lycée professionnel 239 élèves	Lucien René Duchesne	La Celle Saint- Cloud	Mme Sylvie d'ESTÈVE	M. Daniel TURCK
Lycée professionnel 283 élèves	Colbert	La Celle Saint- Cloud	Mme Sylvie d'ESTÈVE	M. Hervé BRILLANT
Collège 843 élèves	Charles Peguy	Le Chesnay	Mme Coralie BELMER	M. Richard DELEPIERRE
Lycée professionnel 509 élèves	Jean Moulin	Le Chesnay	M. Richard DELEPIERRE	Mme Laurence de PINS
Collège 748 élèves	Jean-Baptiste de la Quintinye	Noisy-le-Roi	M. Marc TOURELLE	Mme Géraldine LARDENNOIS
Collège 660 élèves	Jean Racine	Saint-Cyr l'Ecole	M. Bernard DEBAIN	M. Jean-Claude CHAMAYOU
Lycée professionnel 387 élèves	Jean Perrin	Saint-Cyr l'Ecole	M. Daniel GUERSON	M. Pierre Emmanuel GUYARD
Lycée général 741 élèves	Mansart	Saint-Cyr l'Ecole	M. Frédéric BUONO BLONDEL	Mme Danielle ARANEDER
Collège 325 élèves	De Clagny	Versailles	M. François- Xavier BELLAMY	Mme Florence MELLOR
Collège 487 élèves	Raymond Poincaré	Versailles	M. François- Xavier BELLAMY	M. Laurent DELAPORTE
Collège 606 élèves	Hoche	Versailles	M. François- Xavier BELLAMY	M. Erik LINQUIER

Collège 632 élèves	Pierre de Nolhac	Versailles	M. François- Xavier BELLAMY	Mme Florence MELLOR
Collège 877 élèves	Jean Philippe Rameau	Versailles	M. François- Xavier BELLAMY	Mme Emmanuelle de CREPY
Lycée général 1 939 élèves	Hoche	Versailles	M. François- Xavier BELLAMY	M. Erik LINQUIER
Lycée général et technologique 1 360 élèves	La Bruyère	Versailles	M. François- Xavier BELLAMY	Mme Emmanuelle de CREPY
Lycée polyvalent 1 763 élèves	Jules Ferry	Versailles	M. François- Xavier BELLAMY	M. Laurent DELAPORTE
Lycée professionnel 524 élèves	Jacques Prévert	Versailles	M. François- Xavier BELLAMY	Mme Béatrice RIGAUD-JURE
Lycée général et technologique 1 618 élèves	Marie Curie	Versailles	M. François- Xavier BELLAMY	Mme Béatrice RIGAUD-JURE
Collège 678 élèves	Jean Racine	Viroflay	Mme Jane-Marie HERMANN	Mme Marie DENAISON

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur
au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : **54**

Nombre de suffrages exprimés : **60 -1 abstention= 59** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages
exprimés (1 abstention de M. François SIMÉONI).

Pour le Président,
Par délégation,



Olivier BERTHELOT

Directeur Général des Services

00 0000 0000 0000 0000 0000
00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
00 00 00 00 00 00 00 00 00 00

0000 00 00 00 00 00 00 00
0000 00 00 00 00 00 00 00
0000 00 00 00 00 00 00 00
0000 00 00 00 00 00 00 00